

## API – Actions partenariales intégrées

### Caractéristiques

Les actions partenariales du dispositif API sont des projets de formation à destination du public éloigné de l'emploi financés par le Forem et réalisés par un ou plusieurs opérateurs.

Durée du projet : max. 12 mois.

### Eléments pris en compte pour la remise de l'avis

- Projet inscrit ou non dans un des objectifs prioritaires de la note d'orientation (API 1) ou répondant à un manque avéré au plan local ou à une opportunité immédiate locale de mise à l'emploi rapide pour un public peu qualifié (API 2) ?
- Projet prioritaire au sein de la Direction régionale du Forem et/ou additionnel à l'existant ?
- Projet permettant ou non d'augmenter les chances d'insertion compte tenu du profil des publics visés
- Projet permettant ou non d'accrocher des publics qui ont difficilement accès à la formation ou à l'emploi
- Favoriser la mise en relation des publics éloignés de l'emploi avec les opportunités d'insertion professionnelle
- Soutenir la concertation entre des acteurs et l'articulation entre des actions existantes en vue d'optimiser le parcours des personnes vers l'emploi